

Conseil municipal du 30 janvier 2025 Communiqué

Jeudi 30 janvier 2025, à 20h, les membres du Conseil municipal de Morillon se sont réunis en mairie pour la première séance de l'année 2025. Parmi les points principaux à retenir de celle-ci, les élus ont tout d'abord approuvé le rapport de la concertation publique sur les aménagements de sécurisation des routes du Verney et de Samoëns, à savoir les écluses routières installées d'avril à novembre 2024. S'il confirme l'importance de contraindre la vitesse de circulation sur ce secteur, le bilan fait état d'un sentiment mitigé des riverains et usagers sur la pertinence de cette solution au regard des contraintes qu'elle impose. Aussi, les membres du Conseil municipal ont décidé de réaliser un nouveau test cette année, en collaboration avec les services du Département, avec de nouvelles installations afin d'améliorer l'efficacité du dispositif, pour, à terme, décider des aménagements pérennes pour sécuriser le secteur.

L'ordre du jour comportait également plusieurs délibérations relatives à la diversification sur la station des Esserts. Face à la diminution de la ressource en neige depuis quelques années, l'équipe municipale a décidé d'investir concrètement pour adapter la station aux effets du changement climatique par la réalisation, en 2025, du projet de réhabilitation des espaces publics internes de la station. Pour concrétiser cet objectif, les élus ont approuvé à le **transfert d'office des cheminements de la station dans le domaine public communal** sur la base du bilan de l'enquête publique réalisée en décembre 2024.

En parallèle, le Conseil municipal a **sollicité une subvention de l'État et de la** Région pour la réalisation d'une **aire de jeux thématisée sur la station des Esserts**. Complémentaire à la demande de subvention effectuée auprès du Département lors de la séance du 17 octobre 2024, l'objectif est d'obtenir un taux de subvention de 80 % du coût total du projet, estimé à 346 511 € HT.

À l'échelle du Grand Massif, conscient de la nécessité de développer un programme de **diversification touristique** commun, les élus ont approuvé la constitution **d'un groupement de commandes les communes d'Arâches-la-Frasse, Magland, Morillon, Saint-Sigismond, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval** pour la réalisation d'une étude globale sur le sujet. Celle-ci permettra au Grand Massif d'établir une feuille de route afin de penser les futurs aménagements dans un développement global, été comme hiver, et ainsi renforcer l'attractivité des stations composant le Grand Massif. Le lancement de la consultation est prévu en mars prochain, avec pour objectif le rendu de l'étude en fin d'année.

Outre des points liés au fonctionnement régulier de la collectivité, l'équipe municipale a également confirmé sa volonté de développer sa politique culturelle avec le **lancement d'un concours photographique pour l'été 2025**. Dix photographes seront ainsi sélectionnés pour exposer leurs œuvres sur le parcours forestier sur les bords du Giffre durant tout l'été. Le public pourra choisir sa photo préférée et ainsi les lauréats du concours.

Pour terminer l'ordre du jour, le Conseil municipal a étudié le **rapport d'orientation budgétaire de la commune sur la base duquel il a, ensuite, débattu des orientations budgétaires** à adopter pour l'année 2025. Soucieux de continuer à réaliser les projets structurants envisagés dans le cadre du mandat tout en maintenant le niveau de service offert aux Morillonnais, les élus ont pris note des éléments financiers de l'année 2024 afin de mieux définir la feuille de route financière pour l'année 2025. C'est sur ces bases que le budget de l'année 2025 sera élaboré et soumis au vote lors de la prochaine séance prévue le jeudi 6 mars 2025.

Fait à Morillon le 31 janvier 2025

